

Fiche Signalétique

Section 1: Identification du Produit et de l'Entreprise

Nom du produit: Silicone de usine alimentaire Lubrifiant (aérosol)

Numéro(s) de produit: 73040

Utilisation du produit: Lubrifiant polyvalent à base de silicone

Coordonnées du fabricant / fournisseur:

Aux États-Unis:Au Canada:CRC Industries, Inc.CRC Canada Co.885 Louis Drive2-1246 Lorimar Drive

Warminster, PA 18974 Mississauga, Ontario L5S 1R2

<u>www.crcindustries.com</u> <u>www.crc-canada.ca</u> 1-215-674-4300(Généralités) 1-905-670-2291

800- 521-3168 (Technique)

800-272-4620 (Service à la clientèle)

Urgence 24 heures - CHEMTREC: 800-424-9300 ou 703-527-3887

Section 2: Identification des Risques

Vue d'Ensemble des Risques

DANGER: Très inflammable. Nocif ou mortel si ingéré. Contenu sous pression. Apparence et odeur: Liquide transparent incolore avec légère odeur de solvant

Effets potentiels sur la santé:

EFFETS AIGUS:

YEUX: Peut causer une irritation légère telles que démangeaisons et rougeurs, mais ne blesse pas les yeux.

PEAU: Une simple et brève exposition peut provoquer une légère irritation. Un contact fréquent et prolongé

peut causer une irritation plus grave, une délipidation cutanée et une dermatite.

INHALATION: Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les voies respiratoires et peuvent causer

des maux de tête, étourdissements, anesthésie, somnolence, inconscience et avoir d'autres effets sur le système nerveux, voire la mort. Peut causer des troubles et/ou des dommages au système nerveux

périphérique.

INGESTION: Taux de toxicité faible par ingestion. Le risque principal est l'aspiration par les poumons lorsque avalé

ou lors d'un vomissement. De petites quantités aspirées par l'appareil respiratoire peuvent causer une

bronchopneumonie ou un œdème pulmonaire, avec risque d'évolution vers la mort.

EFFETS Une surexposition au n-hexane peut entraîner une détérioration graduelle pouvant être CHRONIQUES: irréversible au système nerveux périphérique, particulièrement aux bras et aux jambes.

ORGANES VISÉS: Système nerveux central, système nerveux périphérique, système respiratoire

État physique aggravé par exposition: Cutané et conditions respiratoires

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Numéro(s) du produit: 73040

Section 3: Composition / Renseignements sur les Ingrédients

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds	
Isomères hexane	64742-49-0 / 107-83-5	55 - 65	
n-Hexane	110-54-3	< 2	
Diméthylpolysiloxane	63148-62-9	2 - 5	
1,1-Difluoroéthane (HFC-152a)	75-37-6	30 - 40	

Section 4: Premiers Soins

Contact oculaire: Asperger immédiatement avec beaucoup l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si

l'irritation persiste.

Contact cutané: Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un

médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

Inhalation: Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si elle ne respire pas, donner la

respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec

un médecin.

Ingestion: NE PAS provoquer de vomissements. Communiquer immédiatement avec un médecin.

Avis aux médecins: Traitement symptomatique. À votre discrétion, un lavage gastrique à l'aide d'une sonde

d'intubation endotrachéale peut être effectué.

Section 5: Mesures en cas d'Incendie

Propriétés d'inflammabilité: Ce produit est très inflammable conformément à la définition de l'inflammabilité pour

aérosol.

Point d'éclair: < 0°F / -17°C (TCC) Limite d'explosion supérieure: 9.0 Température d'autoallumage: 489°F / 254°C Limite d'explosion inférieure: 1.7

Données pour incendie et explosion:

Moyen d'extinction approprié: Extincteurs de classe B, poudre sèche, mousse ou CO²

Produits de combustion: Vapeurs, fumées et monoxyde de carbone

Risques d'explosion: Les contenants aérosols peuvent, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, accumuler de

la pression et exploser. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans un espace confiné et former

une atmosphère inflammable.

Protection des pompiers: Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH

pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit. Ne pas vaporiser directement sur le feu ; le

produit peut flotter et pourrait être rallumé sur la surface de l'eau.

Section 6: Mesures en cas de Fuites Accidentelles

Précautions personnelles: Utiliser les mesures de protection personnelle recommandées à la Section 8.

Numéro(s) du produit: 73040

Précautions pour l'environnement:

Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales.

Méthodes de confinement et de

nettoyage:

Ériger une digue autour du déversement. Éliminer toutes les sources d'allumage. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés.

Section 7: Entreposage et Manipulation

Procédures de manipulation:

Utiliser les procédures de mise à terre et d'adhésion recommandées pour le transfert des matériaux. Ne pas utiliser le produit à proximité d'une source d'ignition. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Éviter de respirer les vapeurs. Faire preuve de prudence autour d'équipement sous tension. Le contenant métallique devient conducteur lorsqu'il est en contact avec une charge. Ceci peut entraîner un choc électrique ou une gerbe de feu blessant l'utilisateur. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage:

Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Les boîtes d'aérosol doivent être conservées à une température inférieure à 120°F / 49°C afin d'éviter la rupture des

boîtes.

Niveau d'entreposage d'aérosol: III

Section 8: Contrôles d'Exposition / Protection Personnelle

Directives sur l'exposition:

	OSHA		AC	GIH A		UTRE	
COMPOSANT	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	UNITÉ
Isomères hexane	500 (v)	1000 (v)	500	1000	NE		ppm
n-Hexane	500	NE	50(s)	NE	NE		ppm
Diméthylpolysiloxane	NE	NE	NE	NE	NE		
1,1-Difluoroéthane	NE	NE	NE	NE	1000	AIHA	ppm
N.E. Non établi (c) – Ceiling (plafond) (s) – skin (peau) (v) – Vacated (libre)							

Contrôles et protection:

Contrôles techniques:

L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire:

Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises, utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Protection visuelle/faciale:

Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents

Numéro(s) du produit: 73040

chimiques.

Protection cutanée: Utiliser des gants de protection en nitrile ou en PVC ou Viton®. Utiliser, également, un

survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Section 9: Propriétés Physiques et Chimiques

État physique: liquide

Couleur: Transparent, incolore

Odeur: Solvant léger Seuil d'odeur: ND

Gravité particulière: 0.6663

Point d'ébullition initial: 140°F / 60°C Point de congélation: < -76°F / -60°C

Pression de vapeur: 160 mmHg @ 68°F / 20°C Densité de vapeur: > 1 (air = 1)

Taux d'évaporation: rapide Solubilité: Négligeable dans l'eau Coefficient de distribution eau/huile: ND

pH: NA

Composés Organiques volatiles: Pds %: 60.0 g/L: 399.8 lb/gal: 3.33

Section 10: Stabilité et Réactivité

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Sources d'ignition, températures extrêmes

Matériaux incompatibles: Oxydants puissants

Produits à décomposition dangereuse: Oxydes de carbone

Possibilité de réactions dangereuses: Non

Section 11: Information Toxilogique

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Toxicité aigue:

<u>Composant</u>	Oral LD50 (rat)	Dermique LD50 (lapin)	Inhalation LC50 (rat)
Isomères hexane	> 5 000 mg/kg	> 2 000 mg/kg	Aucunes données
n-Hexane	28 710 mg/kg	3 000 mg/kg	48 000 ppm/4H
Diméthylpolysiloxane	Aucunes données	Aucunes données	Aucunes données
1,1-Difluoroéthane	Aucunes données	Aucunes données	25 ppm/30 M

Toxicité chronique:

	OSHA	IARC	NTP		
<u>Composant</u>	<u>Carcinogène</u>	Carcinogène	<u>Carcinogène</u>	<u>Irritant</u>	Sensibilisateur
Isomères hexane	Non	Non	Non	E & S (moyen)	Inconnu
n-Hexane	Non	Non	Non	E, S & R (modéré)	Inconnu
Diméthylpolysiloxane	Non	Non	Non	E (moyen)	Inconnu
1,1-Difluoroéthane	Non	Non	Non	Non	Inconnu

	E – œil	S – peau	R - Respiratoire
--	---------	----------	------------------

Numéro(s) du produit: 73040

<u>Toxicité reproductive</u>: Aucune information disponible

<u>Tératogénicité</u>: Aucune information disponible

<u>Mutagénicité</u>: Aucune information disponible

<u>Effets synergétiques</u>: Aucune information disponible

Section 12: Information Écologique

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité: n-hexane – 48 heures EC50 puce d'eau: 3,87 mg/L

96 heures LC50 Lepomis macrochirus: 4,12 mg/L

Persistance / Dégradabilité: Aucune information disponible Bioaccumulation / Accumulation: Aucune information disponible Aucune information disponible Aucune information disponible

Section 13: Élimination

Classification déchets: Le liquide dispersé fait partie de l'élimination des déchets dangereux RCRA sur le plan de

l'ignition portant le code de déchet D001. Les contenants aérosols vides peuvent être

recyclés. Le liquide doit être traité comme un déchet dangereux.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

Section 14: Information pour le Transport

Département des transports É.-U. (terre): UN1950, Aérosols, inflammable, 2.1, Quantité limitée

ICAO/IATA (air): UN1950, Aérosols, inflammable, 2.1, Quantité limitée

IMO/IMDG (eau): UN1950, Aérosols, 2.1, Quantité limitée

Réserves spéciales: Aucune

Section 15: Réglementation

Règlements fédéraux É.-U.:

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques):

Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA):

Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants: n-hexane (5 000 lb)

Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III:

Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS): Aucune

Numéro(s) du produit: 73040

Section 311/312 Catégories de danger: Risque d'incendie Oui

Risque réactif Non
Libération de pression Oui
Risque aigu pour la santé Oui
Risque chronique pour la santé Oui

Section 313 Produits Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la

chimiques toxiques: section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization

Act) de 1986 et 40 CFR Part 372:

n-Hexane (1,8 %)

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique:

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux: n-Hexane

Réglementation canadienne:

Règlements sur les produits contrôlés:

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT: A, B5, D2A, D2B

<u>Inventaire LIS canadien</u>: Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

Réglementation Union Européenne:

Conformité RoHS: Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27

janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à

l'article 4(1) de la directive RoHS.

Réglementation complémentaire: Aucune

Section 16: Autres Informations

HMIS® (II)			
Santé:	1		
Inflammabilité`:	3		
Réactivité:	0		
EPP:	В		

Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

NFPA 3 0

Préparé par: Michelle Rudnick

N° CRC: 519E/F Date de révision: 12/19/2014

Modifications depuis la dernière révision: Section 14 : Information pour le Transport

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche

Numéro(s) du produit: 73040

signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

CAS: Registre CAS

CFR: Code des règlements fédéraux DOT: Département des transports LIS: Liste intérieure des substances

g/L: Grammes par litre

HMIS: Système d'identification des matériaux dangereux IARC: Agence internationale pour la recherche sur le cancer

IATA: Association du transport aérien international OACI: Organisation de l'aviation civile internationale

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses

OMI: Organisation maritime internationale

lb/gal: Livres par gallon CL: Concentration létale

DL: Dose létale

NA Non applicable ND Non défini

NIOSH: National Institute of Occupational Safety & Health

NFPA: National Fire Protection Association NTP: Programme national de toxicologie

OSHA: Occupational Safety and Health Administration

PMCC: Méthode Pensky-Martens en vase clos EPP: Équipement de protection personnelle:

Ppm: Parties par million

RoHS: Restriction des substances dangereuses STEL Limite d'exposition de courte durée TCC: Méthode Tagliabue en vase clos TWA: Moyenne pondérée dans le temps SIMDUT: Système d'information sur les matières

dangereuses utilisées au travail